



## Procès-verbal décisionnel

Séance d'installation des autorités communales  
Écublens/VD  
Lundi 27 juin 2016 à 16h00, Grande salle du Motty

### Partie administrative

#### Présidence :

**M. Aitor Ibarrola, Président du Conseil communal** élu pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2017.

**Appel :** 70 présents lors de l'appel

4 personnes excusées :

MM. Luigi Carluccio, Pascal Favre, José Lourenço Jorge, Jacques Neiryndck

Absent : M. Luca Rizzo

Le Quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

#### M. le Président, en préambule :

- mentionne une modification à l'ordre du jour concernant le point 15 - *Désignation de cinq délégués à la Plate-forme jeunesse (centre de jeunes)* ; s'agissant d'une commission communale, elle sera à ce titre traitée dans le chapitre *Nomination des commissions du Conseil communal*, au point 13. La commission intercommunale *Sécurité publique dans l'Ouest lausannois* devient ainsi le point 14, et le *Conseil intercommunal de l'Organe régional de la protection civile (ORPC)*, le point 15.
- précise que cette seconde partie se déroulera comme suit :
  - a) Elections
  - b) Nomination des commissions du Conseil communal
  - c) Nomination des délégués au sein des organismes intercommunaux
  - d) Nomination des délégués au sein des commissions municipales
  - e) Informations diverses
- afin que l'Assemblée ne soit pas surprise, relève que M. Gilbert Fontolliet, mandaté par le journal communal ECUBLENS INFO, prendra quelques photos en cours de séance ;
- informe le Conseil qu'une liste intitulée *Dématérialisation des documents* – démarche visant à réduire la consommation papier ainsi que les frais d'affranchissement – sera mise en circulation ; chaque membre présent est prié de la compléter elle sera à remettre à la secrétaire en fin de Conseil.

## ELECTIONS :

### 1. Élection de deux scrutateurs (trices) – 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2017

Propositions : MM. Christophe Cartier (Forum) et Gérald Lagrive (PLR+ID).

**MM. Christophe Cartier et Gérald Lagrive** sont élus par acclamations.

### 2. Élection du 1<sup>er</sup> (de la 1<sup>ère</sup>) Vice-président(e) – 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2017

Tout comme Mme la Préfète l'a fait valoir pour la cérémonie d'assermentation, **M. le Président** propose à l'Assemblée de procéder conformément à l'art. 11, al. 3 de la loi sur les communes et à l'art. 14, al. 2 de notre Règlement communal stipulant que : « *Lorsque le nombre de candidats est égal à celui des sièges à repourvoir, l'élection peut s'opérer tacitement, sauf si, sur demande d'un conseiller, la majorité du Conseil demande le scrutin individuel secret. Mention en est faite au procès-verbal.* »

Proposition : Mme Anuta Pichon (UDC).                   ⇒ Aucune autre proposition reçue

**Mme Anuta Pichon** est élue par acclamations. Elle accepte son élection et remercie l'Assemblée pour la confiance ainsi témoignée.

### 3. Élection du 2<sup>ème</sup> (de la 2<sup>ème</sup>) Vice-président(e) – 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2017

Il est procédé comme pour le point 2 ci-dessus (application de l'article 14, alinéa 2 du Règlement du Conseil communal).

Proposition : M. Nicolas Morel (Les Verts).                   ⇒ Aucune autre proposition reçue

**M. Nicolas Morel** est élu par acclamations. Il accepte son élection et remercie l'Assemblée pour la confiance ainsi témoignée.

### 4. Élection du (de la) Secrétaire suppléant(e) – pour la législature

Proposition : M. Charly Rothen (Forum).                   ⇒ Aucune autre proposition reçue

**M. Charly Rothen** est élu par acclamations. Il accepte son élection et se déclare fier de pouvoir donner de son temps à sa commune à laquelle il doit beaucoup.

### 5. Élection de deux scrutateurs (trices) suppléant(e)s – 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2017

Propositions : Mme Francine Bruni (Forum) et M. Jean Rochat (PIR+ID).  
⇒ Aucune autre proposition reçue

**Mme Francine Bruni** et **M. Jean Rochat** sont élus par acclamations. Tous deux acceptent leur élection.

## 6. Nomination de l'huissier et de l'huissier suppléant

**M. le Président** rappelle à l'Assemblée que ce point sera partiellement traité.

Pour mémoire, notre Huissier du Conseil, M. Jacques Taverney, et son suppléant, M. Enrique Fernandez, sont tous deux démissionnaires au 30 juin 2016. Des recherches ont été effectuées pour leur remplacement et sont sur le point d'aboutir favorablement.

M. Jacques Taverney a accepté d'assurer le lien pour le premier Conseil de la législature à venir, soit le jeudi 6 octobre 2016, de même que la formation des futurs huissiers. **M. le Président** lui adresse ses chaleureux remerciements pour sa précieuse contribution au bon déroulement de la présente séance et du futur Conseil d'octobre 2016.

Ce soir, l'Assemblée est donc appelée à élire M. Jacques Taverney pour une courte durée.

**M. Jacques Taverney** est élu à l'unanimité par applaudissements. Afin que l'Assemblée puisse valablement poursuivre la présente séance, **M. le Président** procède à son assermentation.

## NOMINATION DES COMMISSIONS DU CONSEIL COMMUNAL

**M. le Président** rappelle en préambule : Comme le prévoit le nouveau *Règlement du Conseil* adopté le 28 avril 2016 à son article 43, alinéa 5 ci-après relevé, ce Conseil est appelé à désigner les suppléants <sup>1</sup> auprès des commissions thématiques :

« <sup>5</sup> Pour chaque commission thématique, le Conseil communal nomme un suppléant par groupe politique. Le suppléant remplacera le commissaire de son groupe qui est dans l'impossibilité d'assister à une séance de commission. »

En outre, afin de traiter plus rapidement les nombreux points inscrits à l'ordre du jour, **M. le Président** se propose d'annoncer lui-même les noms des Conseillers qui lui ont été communiqués par les cinq Présidents des groupes politiques. Il demande à l'Assemblée s'il y a des objections à cette proposition, puis la met au vote à main levée.

Aucune objection n'est relevée ; cette proposition est **acceptée à l'unanimité**.

*Nota bene* : Pour les points 7 à 24 ci-après, la même procédure est observée : Après que le Président se soit assuré qu'aucune autre proposition n'ait été formulée et que les Conseillers ci-après désignés acceptent leur mandat, les commissionnaires sont élus par acclamations.

**M. le Président** poursuit avec le point :

## 7. Nomination des membres de la Commission de gestion (exercice 2016) – 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2017 – neuf membres

**M. le Président** rappelle le Règlement du Conseil communal prévoyant à son art. 47 que la Commission de gestion est composée de 9 membres au minimum.

---

<sup>1</sup> Sont désignés ci-après dans la colonne de droite, en italique.

Les propositions sont les suivantes :

PSIG : Mmes Géraldine Binggeli, Maria Teresa Perez Chevallaz et  
M. Naser Iseni  
VERTS : M. Nicolas Morel  
FORUM : MM. Alfonso Izzo et Jacky Leimgruber  
PLR+ID : Mmes Fabienne Crousaz et Christine Meyer-Favey  
UDC : M. Alain Blanchoud

Ces neuf candidats sont élus à l'unanimité par acclamations.

⇒ Toutes les commissions, organismes intercommunaux et commissions municipales ci-après mentionnés voient leurs membres désignés pour toute la législature.

#### **8. Nomination des membres de la Commission des finances – huit membres**

**M. le Président** rappelle qu'à son art. 48, le Règlement du Conseil communal prévoit 7 membres au minimum pour cette commission. Les Présidents des groupes politiques l'ont fixée à 8 membres.

PSIG : Mme Mirjana Rittmeyer et M. Alfred Thomas  
VERTS : Mme Irina Karpushova  
FORUM : M. Antonio Puga et Mme Sandra Chevalley  
PLR+ID : Mme Anne-Thérèse Guyaz et M. Hervé Perret  
UDC : Mme Christiane Roy Blanchoud

Ces huit candidats sont élus par acclamations.

#### **9. Nomination des membres de la Commission de recours en matière d'impôts communaux et de taxes – cinq membres et cinq suppléants**

Les propositions sont les suivantes :

PSIG :	M. Jean-Paul Dudt	<i>Mme Sonia Marbrouk</i>
VERTS :	M. Charles Koller	<i>Mme Irina Karpushova</i>
FORUM :	M. Nader Donzel	<i>M. Renzo Posega</i>
PLR+ID :	M. Eric Darbellay	<i>M. Jean Cavalli</i>
UDC :	M. Cédric Weissert	<i>M. Jean-Claude Merminod</i>

Ces cinq Conseillers et leur suppléant sont élus par acclamations.

#### **10. Nomination des membres de la Commission d'urbanisme – cinq membres et cinq suppléants**

**M. le Président** rappelle le Règlement du Conseil qui prévoit à son art. 50, alinéa 1, que cette Commission doit être « composée d'un membre de chaque groupe siégeant au Conseil communal au moins ».

Les propositions sont les suivantes :

PSIG :	M. Sebastian Süess	<i>Mme Maya Frühauf Hovius</i>
VERTS :	M. Guillaume Leuba	<i>M. Nicolas Morel</i>
FORUM :	M. Michele Mossi	<i>M. Renzo Posega</i>
PLR+ID :	M. José Birbaum	<i>M. Laurent Renaud</i>
UDC :	M. Alain Blanchoud	<i>M. Cédric Weissert</i>

Ces cinq Conseillers et leur suppléant sont élus par acclamations.

#### **11. Nomination des membres de la Commission foncière – cinq membres et cinq suppléants**

**M. le Président** rappelle que le Règlement du Conseil prévoit à son art. 51, alinéa 1, que cette Commission doit être « composée d'un membre de chaque groupe siégeant au Conseil communal au moins ; [...] ». ».

Les propositions sont les suivantes :

PSIG :	M. Germain Schaffner	<i>Mme Arianda Zeka</i>
VERTS :	M. Nicolas Morel	<i>M. Guillaume Leuba</i>
FORUM :	M. Patrick Fracheboud	<i>M. Stéphane Raveau</i>
PLR+ID :	M. Jean Cavalli	<i>M. Eric Darbellay</i>
UDC :	Mme Anuta Pichon	<i>Mme Snezana Markovic</i>

Ces cinq Conseillers et leur suppléant sont élus par acclamations.

#### **12. Nomination des membres de la Commission pour la fixation des indemnités aux autorités communales pour la législature 2016-2021 – cinq membres et cinq suppléants**

Les propositions sont les suivantes :

PSIG :	Mme Eulalia Durussel	<i>Mme Anne Oppliger</i>
VERTS :	M. Charles Koller	<i>M. Nicolas Morel</i>
FORUM :	Mme Francine Bruni	<i>M. Nader Donzel</i>
PLR+ID :	M. José Alvarez	<i>M. Jean Rochat</i>
UDC :	Mme Anuta Pichon	<i>M. Jean-Claude Merminod</i>

Ces cinq Conseillers et leur suppléant sont élus par acclamations.

#### **13. Désignation de cinq membres à la Plate-forme jeunesse (centre de jeunes) et de cinq suppléants**

Les propositions sont les suivantes :

PSIG :	Mme Géraldine Binggeli	<i>Mme Sonia Mabrouk</i>
VERTS :	Mme Myriam Schelling	<i>M. Gilbert Hayoz</i>
FORUM :	Mme Silvana Passaro	<i>M. Nader Donzel</i>
PLR+ID :	M. José Alvarez	<i>M. Pierre-Albert Chapuisat</i>
UDC :	Mme Jade Hänni	<i>Mme Snezana Markovic</i>

Ces cinq Conseillers sont élus par acclamations.

---

**Intervention :** **M. Jean-Claude Merminod** s'interroge sur le point 18 – *Conseil d'établissement* inscrit dans le chapitre suivant. Ce *Conseil* ne devrait-il pas faire partie des commissions du Conseil communal ?

**M. le Président** constate que cela n'est pas exclu. L'ordre du jour ayant été établi par la Greffe, il propose malgré tout de s'en tenir à ce qui y est prévu en traitant le *Conseil d'établissement* au point suivant, rectification pouvant être apportée – et, cas échéant, désignation des suppléants effectuée – lors du premier Conseil de la nouvelle législature.

#### **NOMINATION DES DÉLÉGUÉS AU SEIN DES ORGANISMES INTERCOMMUNAUX**

**M. le Président** rappelle que les délégués aux Conseils intercommunaux des associations de communes informent le Conseil, au moins une fois par année, sur leurs activités, ceci, conformément à l'art. 56 du Règlement du Conseil communal.

#### **14. Désignation des cinq délégués à la Commission intercommunale « Sécurité publique dans l'Ouest lausannois »**

Les propositions sont les suivantes :

PSIG :	M. Murat Ademi
VERTS :	M. Charles-Henri Hayoz
FORUM :	M. Vincent Maeder
PLR+ID :	M. Laurent Renaud
UDC :	M. Alain Blanchoud

Ces cinq Conseillers sont élus par acclamations.

#### **15. Désignation de six délégués au Conseil intercommunal de l'Organe régional de la protection civile (ORPC)**

Les propositions sont les suivantes :

PSIG :	M. Murat Ademi
VERTS :	Mme Irina Karpushova
FORUM :	M. Jacky Leimgruber
PLR+ID :	MM. José Alvarez et Gérald Lagrive
UDC :	M. Jean-Claude Merminod

Ces six Conseillers sont élus par acclamations.

#### **16. Proposition de désignation de trois délégués à la Commission intercommunale de l'Association pour la régionalisation de l'action sociale dans l'Ouest lausannois (ARASOL)**

**M. le Président** rappelle que ces trois délégués doivent être formellement désignés par la Municipalité, tel que mentionné dans la convocation du 24 mai 2016.

Les propositions sont les suivantes :

PSIG : Mme Christelle Dick  
FORUM : M. Enrique Fernandez  
PLR+ID : M. Pierre-Albert Chapuisat

Ces trois Conseillers sont élus par acclamations.

**17. Proposition de désignation de cinq délégués à l'Association pour l'accueil de jour des enfants du Sud-Ouest lausannois (AJESOL)**

**M. le Président** rappelle, tout comme pour le point précédent, que ces trois délégués doivent être formellement désignés par la Municipalité.

Les propositions sont les suivantes :

PSIG : Mme Maria Gordillo  
VERTS : Mme Alice Krug  
FORUM : Mme Silvana Passaro  
PLR+ID : M. Samuel Karlen  
UDC : M. Didier Realini

Ces cinq Conseillers sont élus par acclamations.

**18. Désignation de trois délégués au Conseil d'établissement**

Les propositions sont les suivantes :

PSIG : Mme Arianda Zeka  
VERTS : Mme Myriam Schelling  
UDC : Mme Snezana Markovic

Ces trois Conseillers sont élus par acclamations.

**19. Désignation d'un membre de la délégation variable au Conseil intercommunal de l'ERM**

La proposition est la suivante :

FORUM : M. Christophe Cartier

Ce Conseiller est élu par acclamations.

**20. Désignation de deux délégués et d'un suppléant à l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis**

Les propositions sont les suivantes :

PSIG : M. Sebastian Süess  
PLR+ID : M. Pierre-Albert Chapuisat, suppléant  
UDC : M. Didier Realini

Ces deux Conseillers et le suppléant sont élus par acclamations.

**21. Désignation de cinq délégués et de cinq suppléants au groupe de concertation politique – Plan directeur intercommunal (PDi) de l'Ouest lausannois**

Les propositions sont les suivantes :

PSIG :	M. Germain Schaffner	<i>Mme Maya Frühauf Hovius</i>
VERTS :	M. Nicolas Morel	<i>M. Guillaume Leuba</i>
FORUM :	M. Michele Mossi	<i>M. Patrick Fracheboud</i>
PLR+ID :	M. Jean Cavalli	<i>M. Samuel Karlen</i>
UDC :	M. Alain Blanchoud	<i>M. Cédric Weissert</i>

Ces cinq Conseillers et leur suppléant sont élus par acclamations.

**NOMINATION DES DÉLÉGUÉS AU SEIN DES COMMISSIONS MUNICIPALES**

**22. Désignation de cinq délégués au sein de la Commission municipale d'urbanisme**

Les propositions sont les suivantes :

PSIG :	M. Sebastian Süess
VERTS :	M. Nicolas Morel
FORUM :	M. Michele Mossi
PLR+ID :	M. José Birbaum
UDC :	M. Michel Miéville

Ces cinq Conseillers sont élus par acclamations.

**23. Désignation de deux délégués au sein de la Commission consultative du Fonds pour le développement durable**

Les propositions sont les suivantes :

PSIG :	M. Daniel Sage
FORUM :	M. Renzo Posega

Ces deux Conseillers sont élus par acclamations.

**24. Désignation de cinq délégués au sein de la Commission de naturalisation**

Les propositions sont les suivantes :

PSIG :	Mme Anne Oppliger
VERTS :	M. Gilbert Hayoz
FORUM :	M. Stéphane Raveau
PLR+ID :	M. Jean Rochat
UDC :	M. Cédric Weissert

Ces cinq Conseillers sont élus par acclamations.



Avant de clore cette séance, **M. le Président** :

- prie les délégués désignés auprès des Commissions intercommunales ci-après mentionnées de venir retirer leur enveloppe nominative auprès de la secrétaire en fin de séance, soulignant la date imminente de leur assermentation pour les trois premières citées :
  - Conseil intercommunal de l'Organe régional de la protection civile (ORPC) – mercredi 29 juin 2016, 18h00
  - Commission intercommunale "sécurité publique dans l'Ouest lausannois" – jeudi 30 juin 2016, à 18h00 (simple rappel – pas d'enveloppe nominative)
  - Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis - mercredi 6 juillet 2016, à 18h00
  - Conseil intercommunal de l'ERM – mercredi 24 août 2016, à 18h00
- rappelle aux membres du Bureau du Conseil que la séance de passation aura lieu, demain, mardi 28 juin 2016 :
  - 19h00 : les membres élus pour la législature 2016-2017
  - 19h30 : les membres du Bureau 2015-2016 et la Municipalité
- indique que la liste des commissions et autres organismes ci-avant traitée, celle des représentants élus au Bureau du Conseil de même que les coordonnées des membres du Conseil seront sous peu disponibles dans l'extranet du site communal. L'accès à cet extranet (identifiant et mot de passe) sera communiqué aux Conseillers par le Greffe.

**M. le Président** exprime une fois encore les sentiments reconnaissants du Conseil pour le travail irréprochable et le dévouement de nos deux Huissiers, MM. Jacques Taverney et Enrique Fernandez. Il les invite à s'avancer vers le podium : un présent leur est remis en signe de reconnaissance sous les chaleureux applaudissements du Conseil.

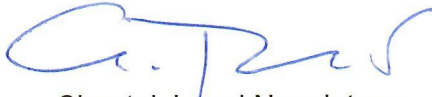
**M. le Président** conclut en rappelant que l'Assemblée est invitée à un apéritif, invitation également valable pour le public présent.

L'ordre du jour étant épuisé, il clôt la séance à 18h15 en remerciant les Conseillères et Conseillers de leur présence et en souhaitant à toutes et à tous un bel été.

Ecublens, le 9 juillet 2016.

Le Président :  
  
Aitor Ibarrola



La Secrétaire :  
  
Chantal Junod Napoletano

ANNEXES : Procès-verbal « *Installation des autorités communales* »  
Allocutions de : 1 - M. le Pasteur Vincent Guyaz  
2 - Mme la Préfète Mario Freiss  
3 - M. le Président du Conseil Aitor Ibarrola  
4 - M. le Syndic Christian Maeder  
Règlement du Conseil communal – Edition 2016